DEUTSCH-
FRANZÖSISCHER
BÜRGERFONDS
FONDS CITOYEN
FRANCO-ALLEMAND

Appel à projets
« Démocratie & vivre-ensemble »
8 septembre – 8 octobre 2021

Pourquoi un échange franco-allemand sur la démocratie est-il important ?

Qui peut participer à l'appel à projets ?

Comment peut-on participer à l'appel à projets ?

Quels sont les frais couverts ?

Quels sont les projets qui peuvent être soutenus dans le cadre de l'appel à projets ?

4 bonnes raisons pour s'engager dans le franco-allemand

Pourquoi un échange franco-allemand sur la démocratie est-il important ?

La démocratie ne va pas de soi : c'est ce que nous rappelle la Journée internationale de la démocratie, célébrée le 15 septembre et lancée par les Nations Unies en 2007.

Pour qu'elle fonctionne, elle a besoin de nous : de personnes qui se mobilisent, qui défendent ses valeurs, qui vont voter et se font élire, qui s'engagent, s'informent et informent les autres.

Notre système démocratique et nos libertés peuvent être menacés plus rapidement qu'on ne se l'imagine – il suffit de jeter un simple coup d'œil dans un manuel d'histoire ou, même aujourd'hui encore, dans la presse quotidienne.

La France et l'Allemagne sont confrontées à des défis en partie similaires mais aussi différents. C'est pourquoi cet échange est fondamental : afin de mieux comprendre les évolutions dans chaque pays – en particulier pendant les campagnes électorales, apprendre les uns des autres et chercher ensemble des solutions.

Deutsch-Französischer Bürgerfonds
Umgesetzt vom DFJW
Molkenmarkt 1 • 10179 Berlin • tel +49 30 288 757 82
info@buergerfonds.eu • buergerfonds.eu

Fonds citoyen franco-allemand
Mis en œuvre par l'OFAJ
51 rue de l'Amiral Mouchez • 75013 Paris • tél +33 1 40 78 18 82
info@fondscitoyen.eu • fondscitoyen.eu

Qui peut participer à l'appel à projets ?

Toutes les personnes déjà actives dans le domaine franco-allemand peuvent participer – mais également celles qui désirent s'associer autour d'un engagement commun pour la démocratie, expérimenter une première fois des actions transfrontalières et s'orienter vers l'Allemagne :

- Associations, comités de jumelage
- Communes et collectivités territoriales
- Institutions scientifiques
- Centres de formation
- Acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Fondations
- Initiatives citoyennes et groupes informels (à partir de 3 personnes)

Comment peut-on participer à l'appel à projets ?

Vous avez une idée, un programme et un budget, un groupe cible et peut-être même une organisation partenaire ?

Vous pouvez déposer votre demande de subvention sur notre plateforme en ligne au plus tard le **8 août 2021**.* Ici, nous vous expliquons les quelques informations dont vous avez besoin.

Vous recevrez au plus tard **le 23 août 2021** une confirmation ou un refus.
75 % du montant de la somme attribuée sont versés avant le début du projet.

Les projets et les actions auront lieu **entre le 8 septembre et le 8 octobre 2021.**

Au plus tard 2 mois après la fin du projet, vous devez nous remettre les documents suivants :

- Présentation du projet, dont l'annonce de l'événement, le programme etc.
- Rapport final
- Liste des participantes et participants, pour un nombre limité de personnes (pour des projets en ligne une capture d'écran par ex.)
- Synthèse des recettes et des dépenses sous forme de tableau
- Liste des justificatifs
- Les justificatifs des mesures de communication

Les 25 % restants de la somme attribuée seront versés selon les coûts réels survenus et après traitement du décompte.

* Les projets qui ne sont pas organisés dans le cadre de cet appel à projets ne sont pas concernés par ce délai.

Quels sont les frais couverts ?

Les projets pour l'appel à projets sont soutenus dans la **catégorie 1 avec des subventions allant jusqu'à 5 000 €**.

Jusqu'à 80% des frais peuvent être financés :

- **Voyage (trajets aller et retour)**, par ex. tickets de transport pour bus, train, avion ; pour les trajets en voiture : 20 centimes par kilomètre + 2 centimes par kilomètre et par personne passagère participant au projet.

  Par ex. vous voyagez à deux et faites 100 km
  → (100 x 0,22 €) + (100 x 0,02 €) = 24 €. Le Fonds citoyen vous rembourse 24 €.
- **Séjour**, par ex. frais de nuitée et de restauration, catering, transports publics
- **Organisation**, par ex. location de salle
- **Matériel**, par ex. affiche, flyer, programme

  Pour les formats numériques, les frais de matériel liés au projet peuvent également être pris en charge, par ex. un abonnement mensuel pour un logiciel de conférence en ligne, les frais d'emprunt de matériel technique pour une conférence en ligne, documentation créée dans le cadre du projet (par ex. rapports suite à une conférence en ligne, vidéo avec des interviews des participantes et participants du projet)
- **Formations,** par ex. des cours de langue dans le cadre de la préparation du projet, formation sur les séminaires en ligne
- **Honoraires**, par ex. pour des interprètes, des traductrices/traducteurs, des photographes, des animatrices/animateurs, des graphistes, des intervenantes/intervenants

Quels sont les projets qui peuvent être soutenus dans le cadre de l'appel à projets ?

Les actions et les projets – **sur place ou en ligne** – qui

- permettent des échanges avec le pays voisin,
- ont pour thème la démocratie et le vivre-ensemble,
- soulignent le caractère franco-allemand de l'engagement commun.

Formats :

- **Projets sur place**, par ex. exposition, soirée de discussion ou de quizz, documentaire, podcast, table ronde avec expertes et experts, conférence, visite thématique de ville, *escape game,* tour à vélo, lecture, atelier, pièce de théâtre, *poetry slam,* point d'information, concours photo, …
- **Projets en ligne**, par ex. production d'une vidéo commune, soirée de discussion ou de quizz, table ronde d'expertes et d'experts, conférence, lecture, atelier, …
- **Rencontres**, par ex. voyage dans la ville partenaire, visite à l'organisation partenaire, voyage d'étude…

Thèmes :

- **Les défis,** par ex. : Comment faire face aux *fake news* et au populisme ? Pourquoi les personnes s'abstiennent de voter ? Qu'est-ce qui peut renforcer la cohésion de la société ?
- **La participation**, par ex. : Où les personnes deviennent-elles des actrices et acteurs de la démocratie ? Quel rôle jouent les mouvements sociaux ? À qui appartient l'espace public ? Comment les processus ascendants (*bottom-up*) peuvent-ils fonctionner ? Quel est le rôle des jumelages dans la politique locale ? Qu'est-ce que les les citoyennes et citoyens doivent pouvoir influencer au niveau européen ?
- **L'éducation citoyenne,** par ex. : Comment fonctionne le système électoral en Allemagne et en France ? Que signifie pour nous être « citoyenne/citoyen » ? Quelles sont les valeurs démocratiques que nous souhaitons renforcer ?

Autres conditions : les projets doivent …

- avoir lieu entre le 8 septembre et le 8 octobre 2021.

  obtenir au moins 30 points selon les critères d'évaluation : il y a en tout 11 critères de sélection donnant chacun lieu à une attribution de 10 points maximum. Vous pouvez en apprendre davantage dans les Directives de subvention du Fonds citoyen.
- être visibles le plus possible afin de sensibiliser le plus grand nombre à la rencontre du pays voisin et aux valeurs démocratiques. Vous pouvez trouver des conseils et du matériel pour la communication dans notre kit de communication.

Les projets qui ne peuvent pas être soutenus sont ceux qui

- n'ont pas obtenu le nombre minimum de points selon les critères d'évaluation,
- sont des projets de partis politiques ou s'inscrivant dans une démarche de campagne électorale,
- sont destinés uniquement aux enfants et aux jeunes (par ex. des projets scolaires). Pour les projets destinés aux jeunes, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), en association avec l'agence allemande pour l'éducation citoyenne (bpb), a lancé son propre appel à projets, intitulé « La démocratie : c'est pour aujourd'hui ! ».

Êtes-vous actuellement actif dans le franco-allemand ?

Regardez autour de vous : il y a certainement dans votre environnement des personnes et des associations qui s'engagent pour la démocratie et le vivre-ensemble.

Contactez-les, menez une action commune !

Vous n'avez pas encore organisé un projet franco-allemand, mais vous êtes curieuse/curieux ?

Il y a certainement dans votre région des personnes qui peuvent partager avec vous leurs expériences : comités de jumelage, associations franco-allemandes …

Contactez-les, montez votre projet ensemble !

Vous avez une idée, mais vous avez besoin de soutien pour la mettre en œuvre ?

14 Référents régionaux pour le Fonds citoyen,
répartis dans toute la France et l'Allemagne, peuvent vous aider –
vous pouvez trouver ici l'interlocutrice ou l'interlocuteur en charge de votre région.

4 bonnes raisons pour s'engager dans le franco-allemand

L'engagement franco-allemand est **une source d'enrichissement** :

- Toutes les personnes impliquées se développent personnellement et pas uniquement parce qu'elles améliorent leurs compétences linguistiques. Les projets transfrontaliers rendent les personnes plus confiantes et plus ouvertes, créent des rencontres, élargissent les horizons et ouvrent des possibilités insoupçonnées.
- C'est une source d'inspiration : comment les personnes d'un autre pays s'engagent-elles pour la même cause ? Comment le thème X ou Y est-il perçu et discuté en Allemagne ?
- Il complète les activités d'une association ou d'une organisation : l'échange transfrontalier est une offre intéressante pour des (nouveaux) membres.

L'engagement franco-allemand avec le Fonds citoyen est **facile** :

- Le Fonds citoyen finance des projets avec des thèmes variés. Ni les compétences linguistiques ni une limite d'âge sont des critères obligatoires pour recevoir une subvention. En outre, des groupes informels de minimum 3 personnes peuvent déposer une demande de subvention.
- La procédure de demande est simple : il n'y a pas de durée minimale pour les projets soutenus et toute initiative, quelle qu'en soit l'ampleur, peut bénéficier d'une aide financière.
- Toute personne qui souhaite s'engager peut compter sur notre soutien : le Fonds citoyen offre des conseils gratuits et sans engagement, un soutien local et une base de données pour identifier des organisations partenaires.

L'engagement franco-allemand est **important** :

- Il promeut l'ouverture et la tolérance et véhicule l'idée européenne, qui plus que jamais a besoin d'être portée par des personnes convaincues.
- Les milliers de relations entre nos deux pays ne vont pas de soi, mais doivent être en permanence ravivées et développées.
- Ensemble, nous sommes plus forts et nous trouvons de meilleures réponses aux défis auxquels les citoyennes et citoyens sont confrontés des deux côtés du Rhin : protection du climat, égalité des sexes, numérique, démocratie.

L'engagement franco-allemand **a un impact** :

- Il rend l'Europe accessible à petite échelle : chaque rencontre franco-allemande contient un noyau européen.
- Il pose souvent les fondations de coopérations durables qui renforcent sur le long terme le lien entre les sociétés civiles française et allemande.

Il ne touche pas uniquement les personnes qui s'engagent activement, mais souvent aussi leurs familles ou leurs cercles d'amis, voire un public encore plus large à travers des formats divers, tels des concerts ou des conférences.